



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 22 : Autres questions de politique de haut niveau à examiner par le Comité exécutif

AMÉLIORER LE PROCESSUS DE DIFFUSION DES LETTRES AUX ÉTATS ET LES COMMUNICATIONS DE L'OACI

(Note présentée par la Nouvelle-Zélande et l'Australie et parrainée par le Bangladesh, les Îles Cook, les États fédérés de Micronésie, les Fidji, Nauru, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République de Corée et le Vietnam)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Une enquête menée auprès des États de la région Asie-Pacifique a révélé qu'en l'absence de processus efficaces et demandant potentiellement d'importantes ressources, le traitement des lettres aux États peut commencer à peser sur les États, en particulier ceux à revenu faible ou intermédiaire.

Nous recommandons que des améliorations soient apportées au processus de diffusion des lettres de l'OACI aux États, ainsi qu'aux interactions et à la communication de l'OACI avec les États membres.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à recommander que :

- l'OACI améliore ses processus de communication en indiquant clairement le niveau de priorité des lettres aux États (par exemple, une priorité élevée serait donnée à l'adoption ou à l'amendement de normes et pratiques recommandées), conformément à la résolution A39-21 de l'Assemblée ;
- l'OACI réduise le nombre de questions faisant l'objet d'une lettre aux États (par exemple, les notifications de possibilités de détachement ou de formation, ou sur la tenue de symposiums, qui pourraient être diffusées pour « information et suite à donner » plutôt que pour obligatoirement appeler une réponse) ;
- les États membres communiquent leur savoir-faire et leurs expériences pour aider d'autres États membres à élaborer des processus de traitement des lettres aux États et des communications de l'OACI.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note vise à améliorer l'efficacité et l'efficacité de la communication entre l'OACI et les États membres.
<i>Incidences financières :</i>	Aucune.
<i>Références :</i>	A39-21 : Remédier au faible taux de réponse des États membres aux lettres envoyées par l'OACI A41-23 : Amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de l'OACI

1. INTRODUCTION

1.1 Entre décembre 2023 et février 2024, l'Équipe spéciale sur les mécanismes de coopération régionale (RCM TF) a mené une enquête auprès des États membres de l'OACI dans la région Asie-Pacifique afin de mieux comprendre leurs points de vue et leurs préoccupations concernant les méthodes actuelles de communication de l'OACI sous forme de lettres.

1.2 L'enquête a également posé des questions visant à mettre en lumière les interactions globales des États membres de l'OACI dans la région Asie-Pacifique avec le siège et le Bureau Asie et Pacifique, et sollicité des observations sur la manière dont l'OACI pourrait améliorer ses processus de communication.

1.3 Dans l'ensemble, l'enquête a reçu un taux de réponse de 81 %, ce qui est élevé pour une enquête et démontre l'engagement fort et profond de la région sur cette question. Pour faciliter l'analyse des résultats de l'enquête, les États ont été regroupés en fonction des tranches de revenu de la Banque mondiale : « moyen à élevé » et « faible à intermédiaire ». On trouvera dans l'appendice les résultats détaillés de l'enquête.

1.4 L'Équipe spéciale a été établie en août 2017 par la 54^e Conférence des directeurs généraux de l'aviation civile (DGAC) pour les régions Asie et Pacifique afin de se pencher sur la question de l'amélioration et de la transformation des mécanismes de coopération régionale existants, en vue de renforcer les compétences et les capacités, et sur celle de l'assistance technique. L'Équipe spéciale compte 16 membres et bénéficie de l'appui du Bureau régional Asie-Pacifique à titre de secrétariat. Elle rend compte de ses travaux à la conférence annuelle des DGAC de la région.

2. ANALYSE

2.1 L'enquête de l'Équipe spéciale a permis de relever deux points clés concernant les communications de l'OACI : la capacité des États à faire suite et à répondre au volume important de lettres et autres communications de l'OACI, et le volume de documents envoyés par l'OACI qui appellent une réponse.

Capacité des États à répondre à l'OACI

2.2 Bien que la plupart des répondants à l'enquête aient indiqué qu'ils disposaient généralement d'équipes internationales suffisamment pourvues en personnel pour se consacrer au traitement des lettres aux États et à la collaboration avec l'OACI, le principal obstacle évoqué par certains répondants était l'insuffisance de compétences techniques disponibles en la matière.

2.3 Des répondants ont indiqué qu'ils ne disposaient pas de suffisamment de ressources humaines pour mettre en place un processus efficace de traitement rapide des lettres aux États et de la collaboration avec l'OACI. Ce problème était le plus répandu chez les répondants à revenu faible ou moyen, qui ont indiqué que le manque de compétences techniques constituait un obstacle important pour eux. Les répondants se situant dans la tranche de revenu moyen à élevé ont indiqué qu'ils éprouvaient moins de difficultés pour collaborer avec l'OACI par le moyen de lettres aux États parce qu'ils avaient les compétences techniques requises pour assurer la compréhension et le traitement de ces lettres.

2.4 Bien que les États membres puissent disposer de ressources en personnel au sein de leurs équipes internationales, des connaissances techniques pointues sont nécessaires pour pouvoir répondre de manière appropriée à de nombreuses lettres. Comme l’a indiqué l’enquête, un nombre important d’États membres ne disposent tout simplement pas de telles ressources, ce qui affecte leur capacité à collaborer efficacement avec l’OACI. Diverses initiatives actuellement menées par l’OACI et par des États membres visant à améliorer la formation, y compris celles lancées dans le cadre de la coopération régionale en matière de formation pour l’Asie-Pacifique, seraient essentielles pour combler les lacunes en matière de compétences techniques du personnel de l’aviation dans la région.

2.5 Certains répondants ont indiqué qu’ils traitaient les lettres au cas par cas, ce qui peut être corrélé à un manque de compétences techniques. Les données ont montré que pour ces répondants, il est plus difficile de traiter les lettres et de communiquer efficacement avec l’OACI. Il est manifestement nécessaire d’aider les États membres à mettre en place un processus, notamment en veillant à ce qu’ils disposent de connaissances techniques suffisantes pour répondre à certaines lettres aux États.

2.6 Des États membres ont évoqué les difficultés qu’ils rencontraient dans le cadre de leur communication avec l’OACI ou du traitement de lettres, en citant notamment le fait que l’autorité invitée à répondre se trouvait parfois à un niveau supérieur à celui requis.

Volume de lettres et de communications de la part de l’OACI

2.7 Les États ont noté des difficultés liées au volume important de lettres reçues. Ils ont suggéré que les lettres soient classées ou hiérarchisées de manière à tenir compte de la nécessité ou non d’y répondre (par exemple, sur l’état d’avancement de la mise en œuvre de SARP ou des invitations à des réunions, par rapport à des lettres envoyées à titre d’information uniquement). Cela aiderait les États à filtrer facilement les lettres et à les traiter plus rapidement, car ils seraient en mesure de déterminer la quantité de ressources à y consacrer.

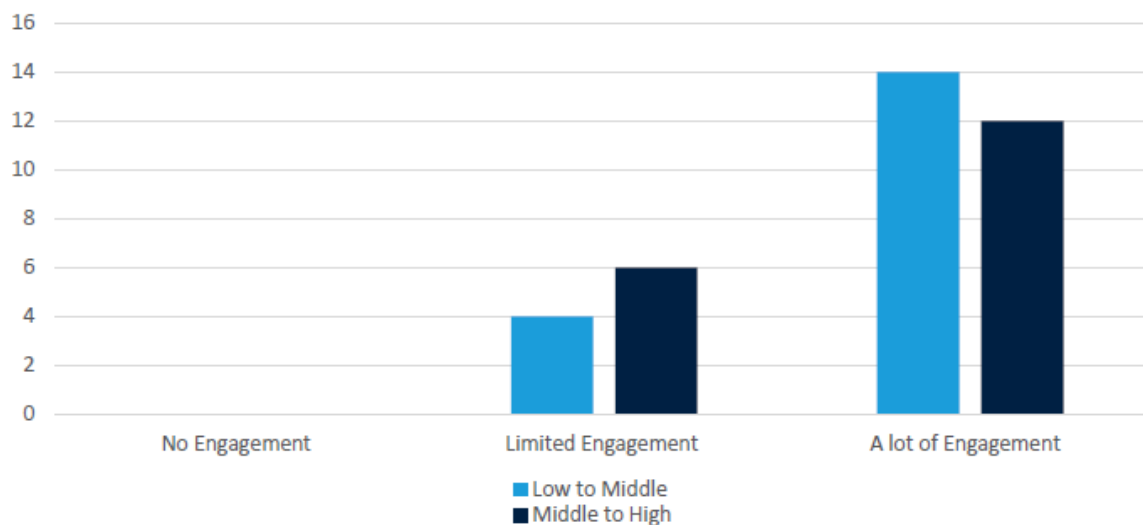
2.8 Certains États membres ont indiqué de manière détaillée les modalités de soutien fourni par l’OACI qui ont bien fonctionné pour eux. Il s’agit notamment de la réactivité et de l’appui du Bureau régional Asie-Pacifique, ainsi que de l’appui que les petits États insulaires en développement du Pacifique ont reçu de l’attaché de liaison de l’OACI pour le Pacifique, basé aux Fidji.

APPENDIX

Q1

What level of engagement does your State/Administration have with ICAO?

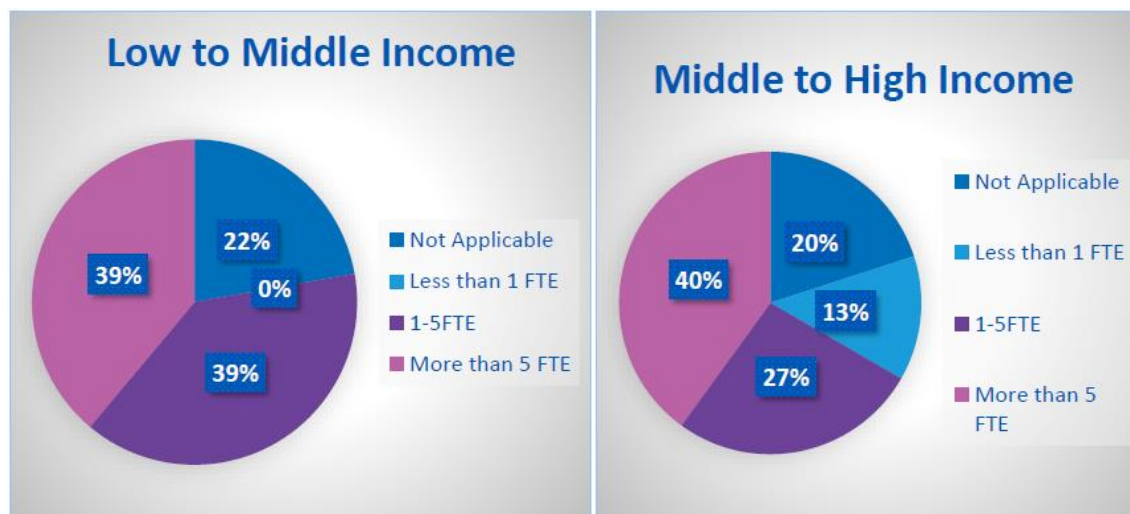
(This could include any type of communication with ICAO, meeting attendance, engaging in the State Letter process, engaging with the ICAO Regional Office, and influencing ICAO SARP development.)



Q2

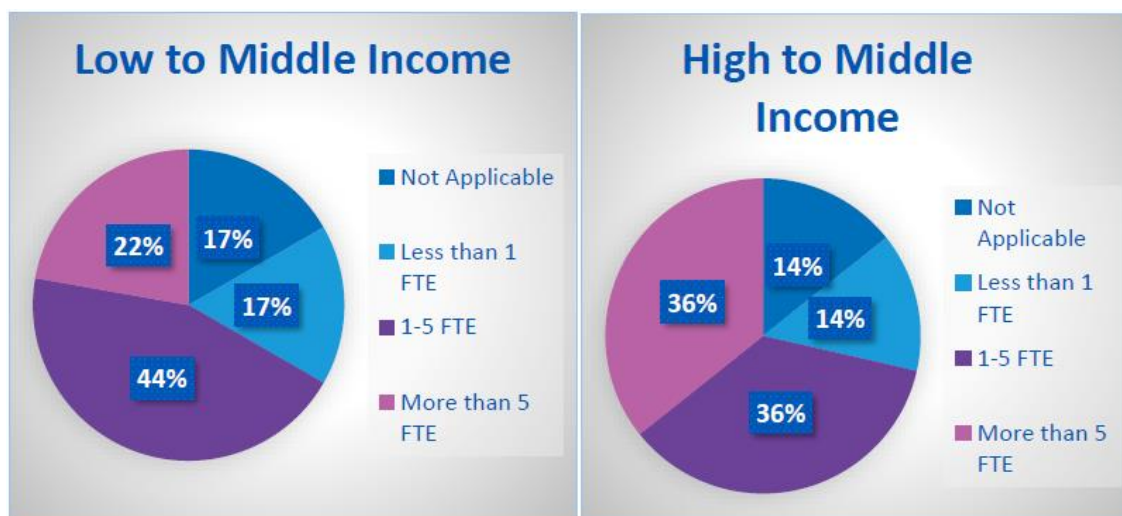
How Big is your State/Administration's international engagement team?

(FTE = Full-time equivalent staff member)



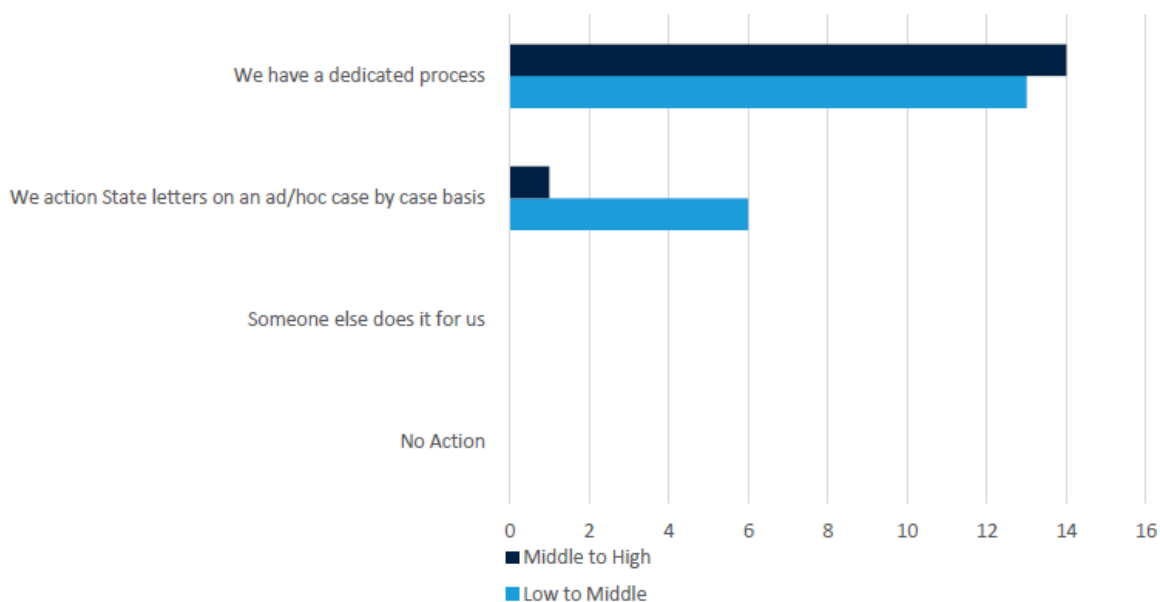
Q3

How Big is your State/Administration's team responsible for processing State Letters?
(Not including other engagement with ICAO)



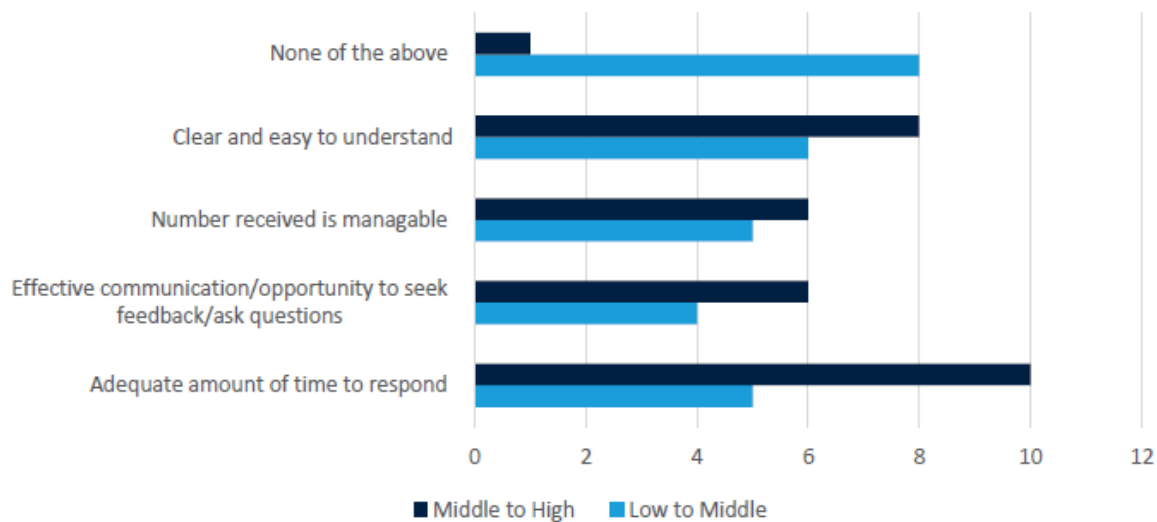
Q4

How does your State/ Administration action State Letters from ICAO?



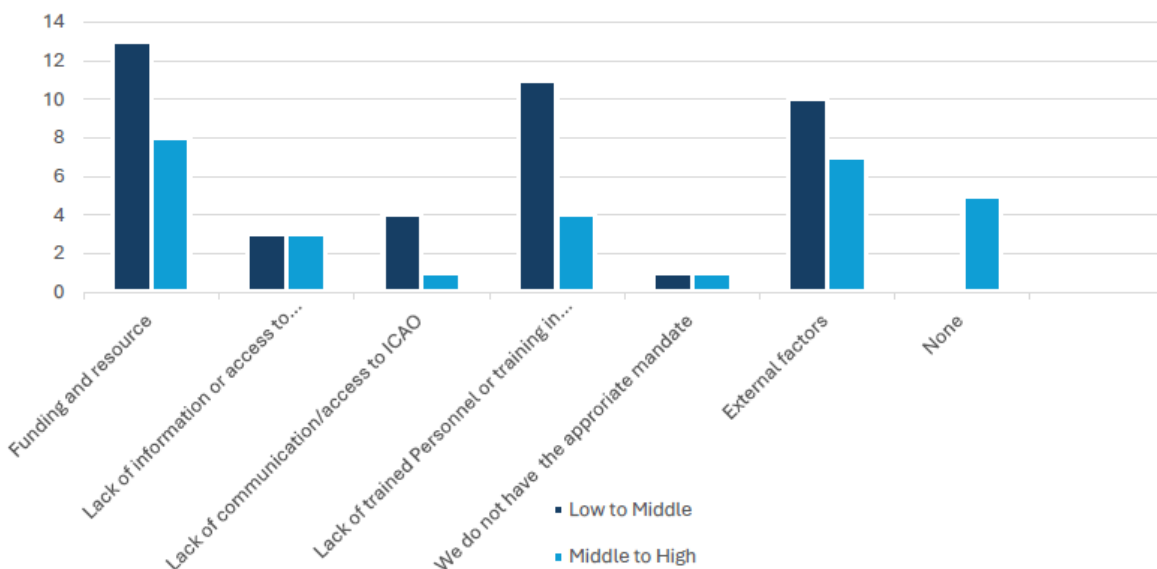
Q5

Which of the following would you say is done well by ICAO in relation to State Letter?

**Q6**

What issues does your State/Administration face with wider ICAO engagement?

(Select all that are relevant)



Q7

What support does your State/Administration need to address these issues?

(Please rank top 3)

